

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2506 - MERCREDI 13 JANVIER 2016

CROISSANCE EN RDC

Le Plan de crise en cas de débâcle financière chinoise



Un site minier appartenant à la société Mining Company Katanga

Des analystes internationaux n'excluent plus une nouvelle crise financière comparable à celle qui a secoué l'économie mondiale en 2008 entraînant la suppression des milliers et des milliers d'emplois dans les mines en RDC. Si

les conditions sont réunies pour une nouvelle tragédie, il n'est pas sûr que la RDC subisse cette fois de graves dommages au regard du processus de diversification économique en cours depuis plus d'une année.

L'économie congolaise résistera-t-elle à une nouvelle crise venant cette fois d'un partenaire de taille : la Chine ? Certainement. Il faut dès à présent, soutiennent les experts, stimuler le secteur tertiaire qui occupe désormais la

première position dans la contribution au PIB du pays. Mais le grand défi est d'arriver aujourd'hui à réduire la dépendance de l'économie congolaise au secteur extractif.

Page 13

ENJEUX DE L'HEURE

L'idée d'une transition politique refait surface

La Nouvelle classe politique appartenant à l'opposition nationaliste propose une transition qui serait dirigée par l'opposition. Cette proposition résulte d'une réflexion profonde menée lors du dernier conclave de cette plate-forme politique sur la nature du contour juridique à donner à la transition sans énerver la Constitution face à l'impossibilité d'organiser les élections dans le délai. Le président Stève Mbikayi ainsi que ses partisans restent convaincus que seule la transition politique pourra « *aider la nation à ne pas aller vers des casses mais à trouver des solutions consensuelles pour sauver la République* ».

Ce leader politique prend à son compte le schéma proposé en août 2015 par le député Ne Mwanda Nsemi. Celui-ci avait, en effet, préconisé une transition de trois ans pour mieux préparer l'organisation des élections crédibles en RDC.

Page 13

HABITAT

Une loi pour réguler les rapports entre bailleurs et locataires

La RDC possède une nouvelle loi relative aux baux à loyer non professionnels ou simplement la loi sur le contrat de bail qui régit désormais les rapports entre le bailleur et le locataire et qui ne s'applique qu'aux baux résidentiel et socioculturel. L'innovation de ce texte promulgué fin décembre 2015 réside dans le régime des sanctions pénales et civiles qu'il impose. Il en découle qu'un bailleur qui perçoit une garantie locative de plus de trois mois pour le bail résidentiel encourt une peine d'un à trois mois de prison.

Il est à noter, par ailleurs, que la ville-province de Kinshasa avait lancé, en 2013, un nouveau modèle de contrat de bail officiel. Ce document est censé consolider les avantages et les acquis des uns et des autres et, surtout, recadrer et assurer la traçabilité de l'impôt sur le revenu locatif.

Page 14

CÉNI

Publication imminente du calendrier électoral réaménagé



Des agents électoraux de la Cêni procédant au décompte des voix lors de la présidentielle de 2011

À en croire le président de l'institution électorale Corneille Nangaa, son institution s'appête à publier un nouveau chro-

nogramme électoral qu'elle pourra ensuite présenter à ses partenaires au processus électoral en attendant le consensus poli-

tique qui découlera du dialogue national tant attendu. Le moins qu'on puisse dire, et cela est presque un acquis, est que le calendrier électoral réaménagé ira bien au-delà du délai constitutionnel. En effet, eu égard aux moyens matériels et financiers qui continuent à faire défaut et, surtout, au temps relativement court restant pour organiser notamment les scrutins législatifs et présidentiels, la logique veut que ce calendrier puisse enjamber les bornes constitutionnelles. D'où la question fondamentale qui se pose est celle de la priorisation des scrutins pour affronter le défi du temps et des ressources financières dont se plaint régulièrement la Cêni.

Page 13

ÉDITORIAL

En avant toute !

Ce cri fait partie du langage des marins qui se trouvent confrontés à un courant contraire et doivent le franchir le plus vite possible afin de se mettre à l'abri dans des eaux plus calmes. Il est lancé par le capitaine à son équipage afin que celui-ci accélère au maximum la marche du navire.

Dans le moment très particulier que vit le Congo, où la mise en place des institutions de la Nouvelle République s'effectue dans un climat économique délétère et où, par conséquent, la tentation de l'attentisme, du repli sur soi, de la peur se fait plus forte au sein de la population, c'est bien ce cri qui doit être lancé si nous voulons que notre pays franchisse sans encombre cette passe aussi décisive que délicate de son Histoire.

En termes très concrets cela veut dire qu'au lieu d'observer ce qui se passe sur le terrain sans agir, ou en agissant lentement chacun d'entre nous, à la place qu'il occupe dans la société, devrait se mobiliser afin d'aider le Congo à poursuivre sa marche en avant. Alors qu'elles sont tentées de s'assoupir en attendant de savoir qui les gouvernera, les administrations rendraient service à la nation en concentrant leurs efforts sur la gestion du quotidien, les entreprises publiques ou privées joueraient pleinement leur rôle en accélérant leur développement au lieu de s'assoupir, les intellectuels aideraient à préparer le futur en se projetant dans le proche avenir pour mieux l'explorer et l'expliquer au lieu de se répandre en propos alarmistes etc. etc.

Si le navire sur lequel nous vivons a surmonté, dans le passé lointain ou récent, les obstacles qui se dressaient sur sa route, dont beaucoup étaient infiniment plus grands que ceux d'aujourd'hui, c'est bien parce que ses capitaines, mais aussi ses marins et ses passagers ont eu le courage d'aller de l'avant alors que tout les incitait à se replier sur eux-mêmes. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer comment le Congo s'est relevé en une décennie après avoir rencontré sur sa route la pire des tempêtes, à savoir la guerre civile.

En avant toute donc et que cette année 2016 permette à la nation congolaise de franchir sans encombre les eaux plus ou moins agitées qui se présentent devant elle !

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le Gabon abritera la 8^e conférence des présidents de l'APF

L'objectif est de s'approprier les conclusions de la COP 21 afin d'aider les chefs d'Etat ainsi que les gouvernements à assurer le suivi des recommandations.

À cet effet, le président de l'Assemblée nationale du Gabon, Guy Nzoumba Ndamba effectue une mission de travail auprès des présidents des pays membres du bureau de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) de la région Afrique. Il s'est, pour ce faire, entretenu avec son homologue Justin Koumba, le 11 janvier à Brazzaville. Les deux parties ont, pour l'essentiel, convenu de la date de l'organisation de la Conférence des présidents d'Assemblées et des sections. « Nous avons l'intention de voir comment les parlementaires francophones africains vont pouvoir s'approprier le volet de la Cop 21, pour pouvoir aider nos chefs d'Etat et nos gouvernements à assu-



rer le suivi des conclusions de cette conférence sur le climat », a déclaré Guy Nzoumba Ndamba. La date ainsi que les thèmes de cette conférence seront définis après consultation du président du bureau

de l'APF. Pour rappel, cette conférence des présidents se tiendra pré-lude à l'Assemblée régionale de l'APF, qui est un lieu de propositions et de débats.

Josiane Mambou Loukoula

COOPÉRATION

Vers la convocation de la grande Commission mixte Congo-Algérie

L'ambassadeur de la République algérienne démocratique au Congo, Osmane Abdelouahab a annoncé le 11 janvier à Brazzaville la tenue dans les prochains mois de la grande Commission mixte Congo-Algérie.

presse que cette Commission va non seulement actualiser le cadre de coopération entre les deux pays, mais également permettre aux hommes d'affaires algériens et congolais, de nouer des relations de coopération. « C'est d'ailleurs dans ce cadre que des opérateurs économiques privés algériens ont pris part en novembre der-

Osmane Abdelouahab qui est arrivé au terme de sa mission au Congo après cinq ans et trois mois, a profité de cette rencontre avec le président du Sénat pour lui faire ses adieux. Les deux personnalités ont également fait le tour d'horizon des relations entre le Congo et l'Algérie avant d'étudier les voies et moyens de les raffermir davantage. « Je quitte le Congo avec une note d'espoir. J'ai été témoin des progrès réalisés dans ce pays, notamment tout ce qui a été fait durant ces dernières années. Je souhaite tous les biens pour ce pays frère d'Algérie », a déclaré l'ambassadeur.

S'agissant des relations politiques entre les deux pays, celui-ci a fait savoir qu'elles sont excellentes. « Les deux pays veulent donner un autre élan à cette entente. Maintenant nous voulons renforcer les relations économiques comme ce fut le cas dans les années 70-80, période où elles étaient un modèle de coopération sud-sud », a conclu le diplomate Algérien.

Jean Jacques Koubemba



Osmane Abdelouahab et André Obami-Itou

A l'issue d'une audience avec le président du Sénat André Obami-Itou, le diplomate algérien a déclaré à la

nière au forum investir au Congo qui s'est tenu à Brazzaville », a déclaré le diplomate Algérien.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2016

La DNR et ses alliés invitent Denis Sassou N'Guesso à faire acte de candidature

La Dynamique pour la nouvelle République (DNR) et ses alliés ont appelé, le 12 janvier à Brazzaville, le président de la République Denis Sassou N'Guesso à faire acte de candidature à l'élection présidentielle du 20 mars prochain. La cérémonie s'est déroulée dans la salle internationale du Palais des congrès de Brazzaville.

Cet appel à candidature était appuyé par des cotisations organisées, séance tenante, et dont le montant n'a pas été rendu public. Le parrain de la DNR, le député Denis Christel Sassou N'Guesso a indiqué avoir pris acte de cet engagement des cadres, militants et sympathisants de la DNR à soutenir financièrement, physiquement et moralement la candidature de Denis Sassou N'Guesso.

Il a invité, en outre, les cadres, militants et sympathisants de la DNR à constituer un bloc avec tous les acteurs de la majorité présidentielle et le Parti congolais du travail pour amener à la victoire, dès le premier tour, leur candidat. Denis Christel Sassou N'Guesso s'est félicité, par ailleurs, de la reconnaissance manifestée par les membres de la DNR en portant leur choix sur Denis Sassou N'Guesso.

L'orateur a salué, à cet effet, le fait que dans l'appel à candidature formulé par la DNR, il a été relevé les efforts multiformes que le président de la République Denis Sassou



Denis Christel Sassou N'Guesso

N'Guesso a toujours déployés pour la construction du Congo, la consolidation de la paix et de la démocratie. « Vous vous êtes accordés que Denis Sassou N'Guesso est l'homme qu'il nous faut pour l'élection

présidentielle du 20 mars et vous avez justifié votre choix par ses qualités de rassembleur, de pacificateur et de médiateur dans de nombreux conflits en Afrique. Il est donc celui qui porte les valeurs de

la nouvelle République », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, Denis Christel Sassou N'Guesso a affirmé que

tants et sympathisants de son organisation que leurs cotisations ainsi que leurs engagements écrits seront transmis en mains propres au président de la République.

De son côté, le coordonnateur national de la DNR, Jean François Kando a salué la mobilisation et l'engagement des membres de son organisation. Il a loué ainsi leur détermination et a situé, par la même occasion, les enjeux du combat qui les attend sur le terrain pendant la campagne électorale. L'orateur s'est dit marqué par la manifestation d'intérêt qui a caractérisé la DNR au cours de la collecte des fonds de soutien à la candidature de Denis Sassou N'Guesso.

Notons que la salle internationale des congrès de Brazzaville, pleine comme un œuf, a vibré au rythme des décibels produits par les orchestres de Maman Titi et de Trésor Mvoula ; ainsi que la fanfare des jeunes de Bacongo placée sous la conduite du célèbre animateur des Diables rouges et des Diables noirs, Alino. Cette cérémonie du choix du candidat de la DNR a pris les allures d'une campagne électorale.

Roger Ngombé

Ollombo 1 apporte son soutien au potentiel candidat Denis Sassou N'Guesso

L'invite a été faite par les électeurs, le 10 janvier, lors de la descente parlementaire de Fidèle Bossa, député de la circonscription électorale d'Ollombo 1.

« A l'instar du référendum constitutionnel, nous sommes déterminés à marquer notre entière participation au scrutin du 20 mars prochain et ainsi, nous prônons le soutien et incitons, le président Denis Sassou N'Guesso à se porter candidat à cette élection », a déclaré Dominique Onda, représentant de la jeunesse d'Ollombo.

A la faveur de cette rencontre avec la base, le député Fidèle Bossa a restitué à ces anciens électeurs, les conclusions de la dernière session budgétaire de l'Assemblée nationale. Il a de même échangé avec les populations sur le message du président de la République devant la chambre basse du Parlement.

Face au premier point consacré au budget, l'élu d'Ollombo 1 a clarifié ces auditeurs sur les critères qui ont contribué à l'élaboration du budget de l'Etat exercice 2016, essentiellement basé sur les recettes fiscales notamment les impôts et les douanes, contrairement aux années précédentes où ce budget dépendait en grande partie aux recettes pétrolières. Celles-ci étant en diminution, l'orateur s'est félicité de la politique de diversification de l'économie entreprise par le gouvernement et aussi, de la place qu'occupera désormais la fiscalité dans l'économie congolaise. Par contre sur le second point relatif au message du président de la République, Fidèle Bossa a indiqué les grandes lignes parmi lesquelles : le scrutin pour la présidentielle avant la fin du premier trimestre 2016.

Il a en effet reconnu l'abnégation des populations d'Ollombo 1, qui a-t-il déclaré : « n'ont jamais trahi et seront toujours prêts comme elles l'ont fait au référendum constitutionnel ».

Fortuné Ibara

La population d'Ongogni réclame la candidature du président sortant

A la faveur de la célébration des fêtes de fin d'année, le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, a effectué du 7 au 8 janvier dernier, une tournée dans les 53 villages que compte le district d'Ongogni situé dans le département des Plateaux. A l'issue des rencontres citoyennes, les populations de cette partie du pays ayant salué l'avènement de la nouvelle République, ont exhorté le chef de l'Etat congolais à faire acte de candidature.

La décente du membre du gouvernement dans sa ville natale, a-t-il précisé, visait tout d'abord à présenter ses vœux à la population du district d'Ongogni. Mais peu avant le festin, la présidentielle de 2016 s'est invitée à table avec les mots des sages de la localité, celui des comités de village, de l'organisation des femmes et des jeunes. Ces citoyens ont fait le tour de la situation socio-politique et économique du pays marquée, disent-ils, par une stabilité chèrement acquise, des progrès écono-

miques grâce aux constructions des infrastructures routières, administratives et sportives, des possibilités d'emplois. « Nous voulons la paix, nous sommes habitués à retrouver la tranquillité dans nos

« Nous voulons la paix, nous sommes habitués à retrouver la tranquillité dans nos villages lorsque nous revenons des champs »

villages lorsque nous revenons des champs », a déclaré le représentant des sages d'Ongogni, papa Ngapela qui,

avant de clore son propos, a remis à Jean-Claude Gakosso une enveloppe contenant un montant de cinq cent mille francs au titre de contribution et de soutien des habitants d'Ongogni à la candidature de Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Le représentant des présidents du comité de village a, quant à lui, utilisé un langage imagé. « Par cette contribution, nous avons envoyé les allumettes au chef de l'Etat, pour qu'en brulant la savane nous emmenons nos doigts pour éteindre le feu », a-t-il dit.

Répondant aux différents intervenants, le ministre Gakosso a invité ses concitoyens à cultiver l'unité entre les fils et filles d'Ongogni et l'amour qui constituent, selon lui, une vertu cardinale pour le succès de la contrée. Car, a-t-il martelé, « la bataille ne se gagne pas en étant en rang dispersé ».

Fiacre Kombo

IN MEMORIAM

13 janvier 1990 – 13 janvier 2016
 Il y a vingt-six ans déjà qu'il a plus au Seigneur de rappeler à Lui, notre sœur, notre mère Yvette Romaine Mokoko née Bongo. Vingt-six ans, c'est comme si c'était hier : pour nous, le même vide et la même détresse. Que toutes les personnes qui l'ont connue et estimée aient une pensée pieuse pour elle.
 Aimé-Bienvenu Bongo, Flavienne Bokiba-Bongo et leurs frères et sœurs Sandra Mokoko, Fred Mokoko et Davy Mokoko.



NÉCROLOGIE

Les familles Matonta, Bolemas et Goumeliloko informent parents, amis et connaissances, du décès de Exaverine Flore Matonta «Dédé» survenu le lundi 4 janvier 2016 à Brazzaville.
 La veillée mortuaire a lieu au n°21, rue Yakoma à Poto-Poto / Brazzaville.
 Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



VOITURE A VENDRE

MITSUBISHI NATIVA GLS
 Année 2007 – Vitesse manuelle – 4WD - Diesel
 En très bon état – Prix négociable
 Contacter No téléphone 06 989 58 15



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et Jocelyn Douniama « Ondelé », sergent des Forces armées congolaises, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, notamment aux familles Essiala-Endzounou (district de Gamboma), Elenga Mbouandé (Obala) et Passa (district d'Onogni), la disparition le 7 janvier 2016 à la fleur d'âge de leur belle-soeur, femme, Edzoualiko Raissa Bertille.
 La veillée funèbre est organisée au n°54 de la rue Okouloumbié à Mikalou, arrêt de bus « Cordonnier » ou « Louami », Talangaï-Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI au VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUES**

L'art dans sa **Généralité**
 de la **Tradition**
 à la **Modernité**

Musée du Bassin du Congo
 galerie CONGO

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso immeuble les manguiers (Mpaïla) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

ENTRETIEN ROUTIER

La poursuite des projets phares, un leitmotiv pour 2016

En dépit de la difficile situation économique et financière à l'origine du ralentissement et l'arrêt de certains chantiers inscrits dans le cadre de l'aménagement et l'entretien du réseau routier national, le ministère de l'Équipement et des travaux publics entend poursuivre, cette année, l'exécution des projets phares.

À l'occasion des échanges des vœux ce mardi, le ministre de tutelle, Emile Ouosso, a instruit ses administrés et les sociétés partenaires sur les différentes actions à mener au cours de cette année. « Notre tâche, en cette année est de rattraper ces ralentissements et ces arrêts, en renforçant l'entretien général de nos routes et des ouvrages de franchissements », a-t-il indiqué, précisant qu'il s'agit de poursuivre l'exécution des projets en cours afin d'assurer l'entretien des acquis routiers engrangés. Au nombre des actions ciblées fi-

gurent entre autres le couronnement en produit « 3S » des 1400 km de routes aménagées et sélectionnées dans tous les départements ; la poursuite de l'ouverture des pistes agricoles ; le démarrage des projets de bitumage des routes en co-financement avec les partenaires au développement et la réalisation des projets de la municipalisation accélérée de la Bouenza.

Du point de vue des équipements, il s'agira de poursuivre l'achèvement des travaux de construction des ponts sur les rivières Mvouma sur l'axe Linen-

gué-Boua ; Ngoko sur l'axe Noko-Eniongo toujours dans la cuvette et le pont de Louamba sur l'axe Nkayi-Louamba-Kikongo dans la Bouenza, mais également la mise à l'eau de trois bacs automoteurs sur la lagune de Konkouati, sur la rivière Noubi et Alima à Boundji.

Outre les priorités fixées à ces deux premières directions, notamment celle des Travaux publics et de l'équipement, le Bureau de contrôle des bâtiments et des travaux publics va, pour sa part, poursuivre un certain nombre d'actions pour redyna-



La construction des ouvrages de franchissement parmi les actions phares en 2016/ crédit photo Adiac.

miser le recouvrement de ses créances et acquérir du matériel d'exploration. « Vous devez avoir la culture du résultat et vous conformer au cadre déontologique du service public. Eloignez-vous de la tourmente ambiante dans les espaces de manipulation et de fragilité, en ces temps d'apparition des vocations et d'exacerbation des ambitions sur des terrains qui sont loin des vôtres », a prévenu Emile Ouosso.

Maintenir le cap, malgré la conjoncture

Certes que les ressources financières aient fortement entravé les capacités opérationnelles des entreprises qui ont revu considérablement à la baisse leurs activités, les menant jusqu'à l'arrêt de plusieurs chantiers, l'an 2015 a permis, tant soit peu, une réalisation d'un certain nombre de projets.

Selon les statistiques fournies par le représentant du personnel, au plan physique, nombre d'activités menées ont dépassé le cap de 30%.

En effet, sur 1043 km de routes à aménager, 582 km ont pu être ouvertes, soit 51%. 635 km de plateforme aménagée, sur 1256 km prévues, soit 46% et 387 km de chaussée couronnée de latérite, sur 1256 km prévus, soit 31%.

« Ce bilan, non moins éloquent, est le résultat des efforts conjugués de l'administration des travaux publics et des partenaires qui, en dépit du contexte financier difficile, se sont mis à l'œuvre pour permettre aux usagers de mouvoir sur les routes d'un niveau de service appréciable sur toute l'étendue du territoire national », a rappelé le représentant du personnel, Rigobert Mbani.

Guy-Gervais Kitina



Aménagement d'une route inter-départementale dans le Niari

HYDROCARBURES

Jean Marc Thystère Tchicaya s'engage à mettre fin aux pénuries à répétition

« En finir avec le cycle infernal de pénurie », a assuré le ministre des Hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya, le 12 janvier à Brazzaville, lors de la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux.

Depuis quelques temps, le Congo fait face à une pénurie de carburants. Cependant, améliorer le processus d'approvisionnement et de distribution des produits pétroliers, mettre en œuvre des solutions innovantes et ainsi en finir avec ce cycle infernal de pénurie, figurent parmi les nombreux défis à relever pour le secteur pétrolier et parapétrolier. La consommation nationale en produits pétroliers tirée par la hausse du parc automobile et des activités industrielles est passée de 741.689,105 tonnes en 2014 à 858.734,294 tonnes en 2015 soit une augmentation de 15,70%. En vue de répondre à cette demande croissante, il a été envisagé la construction d'une nouvelle raffinerie d'une capacité de cinq millions de tonnes par an et la construction du pipe-line des produits pétroliers entre Pointe-Noire, Brazzaville et Ouesso. À plus court terme, les travaux de moder-

nisation en vue de porter la capacité de raffinage de la Congolaise de raffinage (Coraf) de 850 mille à 1,2 million tonnes par an, dès janvier 2016 ; d'accroître les rendements



en produits blancs de la Raffinerie à plus de 60% ; enfin, de baisser les charges de fonctionnement.

Dans la même perspective, la Société commune de logistique mène un vaste programme d'investissement en vue d'augmenter les capacités de stockage des produits pétroliers

de 69.860 à 91.000m³, courant premier semestre 2016. Les investissements en cours de réalisation par la Société congolaise de gaz et de pétrole liquéfié (GPL SA) dans le

cadre du gaz butane portent sur les capacités de stockage, les moyens de transport, la modernisation des dispositifs d'enfûtage et de sécurité, l'acquisition des bonbonnes de gaz de façon à répondre à une demande plus croissante. Aussi, le parc des stations-services des

sociétés agréées s'est amplifié. Le Congo compte actuellement 137 stations-services dont 42 de Total Congo, 35 de Puma, 26 de la SNPC, 19 de X-OIL, 12 d'AOGC et de SNAT. Cependant trois stations-services de Total Congo sont en cours de construction à Makoua, Pointe-Noire et à Dolisie

« 2016 s'annonce difficile mais passionnant. Nous avons la responsabilité de poursuivre le développement du secteur des hydrocarbures, secteur stratégique pour le développement du Congo. Il nous faudra, ensemble, redoubler d'efforts pour relever ces grands défis », a soutenu le ministre des Hydrocarbures, avant d'exhorter le personnel sous tutelle à plus d'ardeur au travail, afin que 2016 soit une année de relance de l'économie pétrolière.

Le bilan du secteur des hydrocarbures met en perspective l'importance des enjeux et les défis à relever, au nombre desquels : l'adoption et la mise en application du nouveau cadre juridique et fiscal du secteur amont ; le renouvellement des réserves en hydrocarbures par des actions de promotion des zones libres et de l'optimisation des champs

matures ; la densification des infrastructures de production, de stockage, de transport et de distribution des produits pétroliers finis ; et enfin, la mise en place des instruments de suivi du contenu local ; la contribution du secteur pétrolier dans la réduction de la pauvreté et le développement humain.

« Nonobstant la baisse des cours du pétrole, le secteur des hydrocarbures, qui demeure un contributeur majeur de l'économie congolaise, doit plus que jamais continuer à jouer un rôle. En ce qui concerne l'amont pétrolier, 2016 sera l'année de la promulgation et de la mise en application du nouveau cadre juridique et fiscal du secteur amont, un cadre intégrant les préoccupations de l'ensemble des parties prenantes », a assuré Jean-Marc Thystère Tchicaya. Il a cependant souligné la nécessité de mettre en place des instruments de suivi du contenu local. « Chaque projet pétrolier considéré éligible devra désormais, sur une base mesurable et quantifiable, être empreint du contenu local », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula

CLIMAT DES AFFAIRES

Le Congo déterminé à améliorer sa note Doing business

En raison de la faible performance du pays durant l'année dernière, le ministre d'Etat congolais du développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, a promis mardi assouplir davantage l'environnement d'affaires et d'investissement au Congo, en mettant l'accent sur la coordination entre les services compétents de l'Etat.

Selon le dernier rapport de Doing business, un mécanisme offrant une analyse détaillée de la réglementation des affaires en Afrique et dans le monde, le Congo a perdu deux places, se reclassant à 3 sur le 6^e rang des Etats membres de la Cémac, à 12 sur le 17^e rang des pays membres de l'OHADA, à 176 sur 189^e rang mondial. « Le classement de Doing business ne mesure pas l'ensemble des facteurs liés à l'environnement des affaires. Cependant, la qualité de la gestion du système fiscal, certains facteurs de la stabilité macroéconomique, la qualification de la main-d'œuvre, la résilience des marchés financiers, la stabilité politique, sont des indicateurs importants pour les opérateurs économiques et investisseurs qui souhaitent intervenir dans le pays », a reconnu Isidore Mvouba lors de la cérémonie du lancement de l'atelier Doing business 2016, à Brazzaville.

A en croire le membre du gouvernement, les autorités du pays sont disposées à mettre en œuvre les

programmes établis grâce au soutien technique et matériel des partenaires tels que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement,



Le ministre Isidore Mvouba présidant l'atelier accompagné de ses collègues ministres

à travers le Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade-Congo). Car, « l'amélioration de l'environnement des affaires constitue un maillon important dans la poursuite et le maintien du cap de modernisation et l'industrialisation du Congo, un vœu cher au président de la République Denis Sassou Nguesso. L'émergence du Congo d'ici à 2025, est un défi à

notre portée, nos partenaires le reconnaissent car nous en avons les capacités », a indiqué le ministre Isidore Mvouba. Pour le coordonnateur du Pade, Joseph Mbossa, cette ambition du Congo implique la transformation des modes de gouvernance des acteurs tant du public que du privé, pour générer, dit-il, des emplois dans une économie compétitive

soutenue par un secteur privé dynamique créateur de valeurs ajoutées. « La création des conditions favorables aux entreprises en général, les petites et moyennes entreprises en particulier, demeure une préoccupation de tous », a rappelé le coordonnateur du Pade. Un avis partagé par le représentant de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla A. Issa. Le Projet Doing business mesure la

réglementation des affaires et son application effective dans 189 économies et dans certaines villes au niveau infranational et régional. Lancé en 2002, le projet analyse chaque année les petites et moyennes entreprises au niveau national et mesure la réglementation s'appliquant à celles-ci tout au long de leur cycle de vie. Pour certains des indicateurs

mesurés, les économies de la région se comparent aux plus performantes dans le monde. Par exemple, il faut seulement 5 jours pour créer une entreprise au Sénégal, autant qu'au Canada et moins qu'en France. L'obtention d'un permis de construire prend 98 jours au Burkina Faso, soit trois mois de moins que la moyenne de l'Union européenne.

Fiacre Kombo

GENDARMERIE NATIONALE

Les orientations du général Paul Victor Moigny à l'ensemble des troupes

L'organisation et la restructuration vers une institution républicaine de plein emploi ; la réforme pédagogique ainsi que la poursuite de la politique de renforcement des capacités opérationnelles, telles sont les principales activités de la gendarmerie nationale en 2016

Le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny, a donné ces orientations le 12 janvier à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux avec ses collaborateurs. S'agissant du premier axe relatif à la restructuration et la réorganisation de la gendarmerie, il a indiqué que cela doit s'illustrer dans l'énoncé de la nouvelle architecture d'une institution républicaine accom-

Recruter davantage des jeunes. Toujours dans le même axe, le commandant de la gendarmerie nationale a souhaité que le recrutement en cours soit le début d'un processus devant s'alimenter périodiquement d'année en année par d'autres recrutements successifs. Ceci en vue d'amener progressivement les effectifs de cette institution vers un seuil lui permettant de remplir son contrat

curus en gendarmerie devrait être clairement illustré afin que les plans de carrière de l'ensemble des personnels s'en trouvent aisément dessinés. Selon lui, le recrutement des élèves gendarmes est un acquis qui renforcera la montée en puissance de cette institution.

Le casernement des nouvelles recrues ne saurait plus tarder

Pour Paul Victor Moigny, après la réalisation de toutes les étapes du recrutement, le casernement des jeunes gens de la première vague ne saurait plus tarder. Car le commandement a

dans la géographie des forces. « Pour cela, il nous faudra en priorité consolider l'existence et la montée en puissance du groupement d'intervention de la gendarmerie nationale ; redynamiser le service central judiciaire en lui donnant plus des capacités d'action dans le domaine de la police judiciaire, ce qui le rendra plus efficace et apportera une plus-value dans nos liens avec les populations », a-t-il annoncé.

Respecter les engagements internationaux

Dans le cadre des engagements internationaux, la gendarmerie nationale entend assurer le plus rapidement possible la mise en condition et la projection du nouveau contingent de l'unité de police constituée dans le cadre de la Minusca. Au plan interne, cette composante de la force publique a également un grand défi à relever : la sécurisation des événements majeurs dont le plus immédiat est le scrutin présidentiel du 20 mars prochain. En effet, son devoir est, conformément aux orientations du chef suprême des armées, de veiller à la paix, la tranquillité et la stabilité dans tout le pays. « La période référendaire nous a permis de faire la démonstration de notre professionnalisme, notre technicité et notre esprit de cohésion. Cette expérience se doit d'être capitalisée et renforcée afin de faire face à la période électorale de mars 2016, sécuriser avec efficacité les festivités de l'indépendance nationale en août prochain ainsi que d'autres événements qui requièrent notre disponibilité », a conclu Paul Victor Moigny.

Notons que le bilan 2015 de la gendarmerie nationale a été jugé positif et visible.

Parfait Wilfried Douniama



Le général Paul Victor Moigny (au centre) ; crédit photo Adiac

plie. « Ce chantier doit être finalisé au cours de cette année 2016 et doit permettre, avec la formation des jeunes recrues en cours, la densification des structures afin de voir nos services s'installer et s'illustrer y compris dans les profondeurs de notre hinterland. Il doit être clair que pour que cet objectif soit atteint, la ressource humaine reste le déterminant majeur », a insisté Paul Victor Moigny.

opérationnel sans fonctionner à flux tendu. Une doléance sera soumise, a-t-il dit, au gouvernement de la République qui se chargera de trouver des solutions idoines à sa réalisation. Concernant la réforme pédagogique, elle doit être portée, a-t-il souligné, à son terme, en prenant en compte les résultats qui sortiront de l'audit en cours sur les aspects doctrinaires et organisationnels. Il a par exemple annoncé que le nouveau catalogue de

défini l'orientation de leur formation et un séminaire pédagogique a été organisé à Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette-Ouest, au profit des instructeurs. C'est ainsi qu'il a insisté sur le fait qu'aucune entorse ne soit faite au contenu réel de cette formation.

Quant au renforcement des capacités opérationnelles, il doit se poursuivre avec toute la vigueur nécessaire afin d'affirmer le rôle de la gendarmerie

JUSTICE

Maître Ferdin Titos Gapault fait son entrée dans la profession d'avocat

Ce dernier a prêté serment, le 08 décembre à Brazzaville, au cours d'une audience solennelle l'engageant à faire son entrée et à exercer sa profession.

La prestation de serment constitue le socle de la déontologie de la profession bâtie sur les principes fondateurs que sont la délicatesse, l'indépendance et la confidentialité. Il engage l'avocat, pour toute sa vie professionnelle, à l'acceptation sans réserve de ces règles morales et juridiques.

« Je jure, comme avocat, d'exercer mes fonctions avec dignité, bon sens, conscience, indépendance, probité et humanité », a-t-il indiqué. Le bâtonnier de l'ordre des avocats a rappelé les exigences déontologiques et le règlement intérieur tout en insistant sur les concepts « générosité et dignité ». Le substitut a également ajouté à l'occasion de prestation de serment, la variété des champs d'intervention de l'avocat et les contraintes qui pèsent sur cette profession : « d'honneur, de loyauté, de désintéressement, de confraternité, de modération et de courtoisie. La profession d'avocat est l'un des rares services qui aident autrui à dédramatiser une situation ». L'avocat doit aussi faire « preuve à l'égard de ses clients de compétence, de dévouement, de diligence et de prudence ». Le règlement intérieur de la profession d'avocat qui regroupe l'ensemble des règles déontologiques rappelle que : « la méconnaissance d'un seul de ces principes, règles et devoirs, constitue (...) une faute pouvant entraîner une sanction disciplinaire ».

Fortuné Ibara

SANTÉ PUBLIQUE

Les consultations gratuites d'Airtel Congo se poursuivent dans les établissements scolaires

Lancée le 11 décembre dernier à l'école primaire de Mafouta à Madibou, dans le 8e arrondissement de Brazzaville, la campagne « la santé à l'école » s'est poursuivie le 12 janvier à l'école Soprogi de Mounkondo, dans le 7e arrondissement

De nombreux enfants issus des deux vagues de cet établissement d'enseignement primaire, dépendant de l'inspection de Mougali 2, sont concernés par cette campagne de dépistage systématique et de consultations ophtalmologiques et auditives. Outre les examens de la vue et de l'ouïe, il est également prévu le tour de taille, la glycémie, la goutte épaisse, la tension artérielle, le rythme cardiaque et bien d'autres.

Une initiative encouragée par les responsables de cet établissement public qui ont souhaité sa pérennisation. « Nous remercions vivement la société Airtel, le premier réseau de téléphonie mobile du Congo. Etant donné que la santé est assez coûteuse au Congo, nous souhaitons que ce genre d'activités puisse se pérenniser car la performance scolaire d'un élève est relative à son état de santé », a indiqué la directrice



Les élèves prenant la dose du déparasitage ; crédit photo Adiac

de la vague B, Rosalie Mbemba Nguié. Loin d'être une clinique mobile, ces consultations gratuites consistent à prévenir, informer

et éduquer la population sur les problèmes liés à leur santé. Elles s'inscrivent, en effet, dans le cadre du programme « Airtel santé », lancé le 26 mai 2015 au

Centre sportif de Makélékélé et qui s'est poursuivi dans les quartiers et arrondissements de Braz-

zaville et Pointe-Noire. « Nous avons pensé qu'il y avait une couche très sensible que nous ne devons pas mettre de côté, notamment les élèves de l'école

primaire. Nous avons identifié neuf écoles primaires dans les neuf arrondissements de Brazzaville qui vont bénéficier de ce programme. Après Brazzaville, nous irons à Pointe-Noire, Dolisie, Oyo, et dans le reste du pays », a expliqué le manager de la responsabilité sociale d'entreprise d'Airtel Congo, Patrice Batz Kruse Hoyer. Selon lui, cette campagne est une contribution de la société de téléphonie mobile Airtel Congo qui bénéficie du soutien de l'Unicef dans la mise en œuvre du programme. « Le plus souvent on accuse les enfants dans leur parcours scolaire, notamment lors des échecs qu'ils ne sont pas intelligents ou n'ont pas bien assimilé les cours. Ceci sans se rendre compte que l'enfant a parfois des problèmes d'écoute, de vue. C'est pour cela que Airtel Congo a pensé réaliser cette activité au profit de cette couche sensible que nous voulons bien suivre et protéger », a justifié Patrice Batz Kruse Hoyer.

Parfait Wilfried Douniama

CÔTE D'IVOIRE

Le Premier ministre Daniel Kablan Duncan a formé son nouveau gouvernement

Le secrétaire général de la présidence ivoirienne a annoncé mardi la formation du nouveau gouvernement du Premier ministre Daniel Kablan Duncan, reconduit par Alassane Ouattara le 6 janvier. Pas de grand bouleversement, si ce n'est l'arrivée de quatre femmes, ce qui porte leur nombre à neuf dans la nouvelle équipe.

La présidence ivoirienne a rendu publique, mardi 12 janvier, la liste du deuxième gouvernement du Premier ministre Daniel Kablan Duncan, reconduit le 6 janvier dernier. L'équipe, que l'opposition juge déjà pléthorique, est composée de 36 ministres et neuf



collaborateurs du président ou du Premier ministre avec rang de ministres.

Aucun bouleversement notable n'est à relever dans le nouveau gouvernement, au sein duquel ont eu lieu plusieurs jeux de chaises musicales. « Alassane Ouattara n'est pas un révolutionnaire. On s'attendait à ce qu'il ne change pas vraiment son équipe », confie un conseiller à la présidence. Du neuf avec du vieux ? Peut-être pas tout à fait.

Le nouveau gouvernement baptisé de « combat et de mission pour aller à l'émergence »,

selon les termes de Daniel Kablan Duncan, a enregistré la sortie de quatre ministres : Cissé Baongo (Fonction publique), Badaud Darret (Eaux et Forêts), Gnenema Coulibaly (Justice) et Charles Koffi Diby (Affaires étrangères). Les deux derniers font les frais de la mini-crise gouvernementale du 23 décembre, lorsque Alassane Ouattara s'était plaint de la mauvaise gestion de la procédure judiciaire contre Guillaume Soro en France, déplorant le fait que la commission rogatoire d'un juge français en 2013 n'avait pas été transmise à la présidence.

DR

Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurance Incendie, Assurance Transport, Assurance Multirisque Habitation, Assurance Glaces Transport, Assurance Responsabilité Civile, Assurance Vieillesse, Assurance Combustion, Assurance Vieillesse, Assurance Voyage, Assurance Entreprise

Agence KIV : Avenue de la République - Brazzaville - Tél : +243 20 20 12 00 / 11 00 / 10 00
 Agence PIV : 128, Avenue de la République - Pointe-Noire - Tél : +243 20 20 11 00 / 10 00
 [email], agence.congo - www.assurances-congo.cg

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une réunion internationale à La Haye pour mieux s'organiser

À l'heure où le terrorisme, porté par l'organisation de l'Etat islamique, qui contrôle des pans entiers de territoires en Syrie et en Irak, prend de l'ampleur partout dans le monde, une cinquantaine de pays ont jugé opportun de se réunir le 11 janvier à La Haye, aux Pays-Bas pour chercher de nouvelles stratégies visant à lutter efficacement contre la terreur.

Les réunions à l'international contre le terrorisme se multiplient en raison de l'ampleur des attaques perpétrées par les djihadistes dans plusieurs pays. Quant à la rencontre de La Haye tenue au siège d'Europol, elle avait pour but de réfléchir aux moyens d'adapter les services de renseignement des pays concernés au terrorisme 2.0. Il est en effet considéré comme un virus, permettant aux terroristes de s'adapter en permanence pour mener à bien des attaques meurtrières.

Lors de la rencontre de La Haye, le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Bert Koenders, a rappelé que les Etats faisaient face, via internet et les réseaux sociaux, à un terrorisme d'un nouveau

type. « Comme un virus, il s'adapte pour survivre et devenir plus résistant (...). Nous ne sommes pas confrontés à un terroriste stéréotypé comme au cinéma. Un type qui pourrait être battu par un homme surarmé comme Bruce Willis dans Die Hard », a-t-il déclaré.

Le secrétaire d'Etat français aux Affaires européennes Harlem Désir, a appelé à une action conjointe plus vigoureuse contre cette forme de terrorisme. « Il faut aujourd'hui que toute la communauté internationale se coordonne dans la lutte contre le terrorisme », a-t-il déclaré. Il a estimé que cette coopération accrue doit se concentrer sur le recrutement « sur les réseaux internet de jeunes qui

sont fragiles et qui sont l'objet d'une propagande haineuse, qu'on attire ensuite en Syrie, en Irak ou au Yémen ».

Pour sa part, le chef de la diplomatie belge Didier Reynders s'est exprimé en ces termes : « Il faut que les services de renseignement s'habituent à

peens, et il y a un travail qui va se poursuivre ».

Les dangers du terrorisme font aujourd'hui qu'aucun pays, aussi développé qu'il soit, soit épargné par les attaques meurtrières. D'ailleurs les récents attentats de Paris, qui ont fait 130 morts et plus

la Tchad en sont des preuves. Dans certains de ces pays en effet, Boko Haram répand le sang sans scrupules. Faudrait-il parler encore de l'organisation de l'Etat islamique qui se développe en Libye et détient la ville de Syrte entre ses mains ? En ce qui concerne ce pays, la communauté internationale craint déjà que le groupe djihadiste en fasse son nouveau sanctuaire.

Notons que la réunion de la Haye a été décidée par les Pays-Bas, nation qui assure la présidence tournante de l'Union européenne, dans la foulée des attentats sanglants du 13 novembre à Paris. Un des principaux suspects, le Français Salah Abdeslam, est recherché par les polices du monde entier après avoir réussi à quitter la France.

Nestor N'Gampoula

« Il faut que les services de renseignement s'habituent à ne pas seulement collecter de l'information mais à la diffuser, l'échanger ». « Je pense que nous le faisons de plus en plus entre services européens, et il y a un travail qui va se poursuivre »

ne pas seulement collecter de l'information mais à la diffuser, l'échanger ». « Je pense que nous le faisons de plus en plus entre services euro-

de 300 blessés et quelques pays africains qui font face aux attentats terroristes, tels que l'Egypte, la Tunisie, le Nigeria, le Cameroun, le Niger,

MOZAMBIQUE

Maputo va recevoir ses premiers navires des CMN pour sécuriser ses richesses maritimes

Bâtis par les Constructions mécaniques de Normandie (CMN) - une entreprise de construction navale spécialisée dans les bâtiments militaires et les yachts - dans le cadre d'un contrat signé en 2013 avec le Mozambique, trois premiers intercepteurs de type HSI 32 d'une longue série ont été chargés au quai de France à Cherbourg (Normandie), pour Maputo.

Le contrat porte sur la livraison de 30 navires, dont 24 chalutiers et palangriers, 3 trimarans de patrouille maritime Ocean Eagle, et 3 intercepteurs HSI 32. Trois intercepteurs supplémentaires sont actuellement en phase d'équipement, puis ils prendront le chemin de Maputo. Les trimarans devraient, à leur tour, rejoindre le Mozambique en avril, après la formation de son futur équipage d'origine mozambicaine. L'ingénieur en charge du contrat, Eric Fougerey a vanté la « beauté » du « contrat qui s'achève et qui s'est parfaitement déroulé d'un point de vue industriel », et s'est montré satisfait

du résultat : « les bateaux sont très réussis avec des performances allant au-delà de ce que nous avions envisagé », a-t-il déclaré.

Grâce à la commande du Mozambique, les CMN signent le plus important contrat de leur histoire en nombre de bateaux, et deviennent l'un des premiers constructeurs de chalutiers en France près de 30 ans après la construction de leur dernier chalutier. Le montant du contrat s'élèverait à 20 millions d'euros. Les CMN se sont appuyés sur le savoir-faire, l'innovation cumulée aux nouveaux design, l'efficacité, la sécurité, le confort des plateformes, la réduction des

coûts d'exploitation, pour intéresser le Mozambique.

Ces différents bateaux seront destinés à la protection des réserves de gaz du Mozambique, un pays situé en face de Madagascar, qui fut considéré pendant longtemps comme l'un des pays les plus pauvres au monde. Aujourd'hui, Maputo veut protéger ses richesses, notamment ses réserves de gaz naturel dont la découverte date de 2012, de sécuriser ses installations en mer, de lutter contre la piraterie, de mener une excellente action de surveillance maritime, de protection de zones littorales ou d'installations offshore, d'interception des communications et d'assurer des missions de renseignement. L'autre aspect positif de ces navires est la facilitation et la sécurisation du travail des pêcheurs dans les eaux mozambicaines.

Noël Ndong

À LOUER

* Un immeuble à l'entrée du Beach de trois(3) étages avec trois(3) appartements identiques composé comme suit :

- 3 chambres à coucher avec toilettes ;
- une (1) salle à manger ;
- Une (1) cuisine ;
- Une (1) toilette.

* Une villa à M'pila avec quatre(4) chambres à coucher, un(1) salon, une cuisine ainsi que deux(2) studios annexes ;

* Une villa à proximité de l'ex télé Congo avec trois (3) chambres à coucher dont deux(2) avec toilettes, un salon, une salle à manger, une cuisine et une toilette.

Contact : 06 655 80 00 / 06 621 88 88

IN MEMORIAM

13 janvier 2009 - 13 janvier 2016, cela fait sept (7) ans qu'il a plu à Dieu d'arracher à l'affection des siens, Doudou Servais Mouala.

À l'occasion de ce triste anniversaire, nous implorons le Dieu de miséricorde pour que son âme repose en paix et que brille à jamais l'étoile d'une vis éternelle. A tous ceux qui l'ont connu, nous vous demandons d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.



DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Les faiblesses de l'assistance militaire américaine en Afrique

Un rapport de la Rand Corporation a porté sur l'assistance militaire des Etats-Unis aux pays africains. L'étude montre la faiblesse endémique des institutions militaires en Afrique. Elle pointe du doigt les faiblesses du système des Etats Unis d'assistance aux institutions africaines, s'appuyant par exemple sur la débâcle malienne, malgré un colossal investissement de 60 millions de dollars dans la formation.

À l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Mali, le chef des opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous,

a jugé regrettables les retards dans la mise en œuvre de l'accord de paix entre les autorités et les groupes armés du nord du pays.

Parmi les faiblesses dominantes, on note le manque de cohérence entre les programmes du Department of Defense (DoD) et du Department of State (DoS) - une cinquantaine -, le saupoudrage budgétaire et opérationnel. Le rapport qui ressemble à un aveu d'impuissance recommande une incitation à collaborer davantage avec les 16 centres de formation français d'Afrique.

N.Nd.

SANTÉ

Le Sénégal abrite une conférence sur l'hépatite virale

Le sommet Africain 2016 sur l'hépatite virale prévu du 19 au 20 janvier prochain à Dakar, permettra aux participants de mieux comprendre cette maladie, de discuter des dernières avancées de la recherche sur l'hépatite B et C, notamment en termes de surveillance, de prévention, de traitement, de prestation de services et de questions de politique.

Le ministre sénégalais de la Santé et de l'Action sociale, Awa Marie Coll Seck rehaussera de sa présence la cérémonie d'ouverture à laquelle prendront part d'éminents spécialistes africains et internationaux de santé publique, des

monde. On estime, en effet, que plus de 30 millions de personnes souffrent d'hépatite C rien qu'en Afrique. La sensibilisation à l'hépatite virale est faible, et l'accès au dépistage et au traitement est actuellement limité dans la



plupart des pays ». Danjuma Adda, coprésident du Sommet et membre exécutif du conseil d'administration de l'Alliance mondiale contre les hépatites pour l'Afrique estime que, l'épidémie de l'hépa-

« Ce Sommet représente une opportunité rare, pour un large éventail de publics, de partager leurs perspectives sur ce problème de santé pu-

blique majeur » a affirmé de son côté Souleymane Mboup, coprésident du Sommet et professeur à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. En outre, il a souligné l'importance du partage de connaissances en matière de recherche, de politique et

de programmes venant de l'ensemble de l'Afrique. Cet échange d'expérience, a-t-il ajouté sera « très utile aux personnes travaillant sur le terrain afin d'aider les personnes souffrant ou présentant un risque d'hépatite virale ».

Selon un communiqué, l'hépatite virale est une inflammation du foie provoquée par un virus. Il existe cinq virus différents de l'hépatite : l'hépatite A, B, C, D et E. Tous ces virus provoquent une infection à court terme ou aiguë. Mais, les virus de l'hépatite B et C peuvent provoquer une infection à long terme appelée l'hépatite chronique qui peut entraîner des complications engageant le pronostic vital telles que la cirrhose (lésions cicatricielles au niveau du foie), l'insuffisance hépatique et le cancer du foie.

Yvette Reine Nzaba

« Ce sommet représente une opportunité rare, pour un large éventail de publics, de partager leurs perspectives sur ce problème de santé publique majeur »

représentants de patients, des décideurs et des médecins.

Un document publié à cette occasion note que, « Les taux d'hépatite virale chronique des pays africains figurent parmi les plus élevés au

plupart des pays ».

Danjuma Adda, coprésident du Sommet et membre exécutif du conseil d'administration de l'Alliance mondiale contre les hépatites pour l'Afrique estime que, l'épidémie de l'hépa-

Voyagez plus avec RwandAir

Voyagez 3x par semaine vers Johannesburg, Douala, Kigali, Dubaï, Dar es Salaam, Nairobi, Entebbe, Bujumbura et Lusaka dans le confort et à des prix abordables.

Contact:

- 📍 96Bis, Avenue de Gaulles, Plateau ville, Immeuble EBATHA
- ☎ (+242) 066465555 | (+242) 066435555
- ✉ sales.brazzaville@rwandair.com

Les conditions et les modalités s'appliquent.

RwandAir
Fly our dream to the heart of Africa.
www.rwandair.com

BANGUI

L'impératif de mieux organiser le second tour de l'élection présidentielle

Le second tour de l'élection présidentielle en Centrafrique se tiendra le 31 janvier. Dans la perspective de la tenue de ce scrutin, plusieurs organisations de défense des droits de l'Homme exhortent les autorités en charge des élections à « améliorer l'organisation du second tour et le cas échéant, organiser de nouveaux scrutins législatifs dans les circonscriptions où les dysfonctionnements et manipulations constatés entachent la crédibilité du résultat ».

Dans un communiqué, ces organisations dont celles membres de la coalition Mon Vote Doit Compter et la (Fédération internationale des droits de l'Homme (Fidh), appellent les acteurs centrafricains à « faire preuve de responsabilité et recourir aux voies légales disponibles pour régler les différends électoraux » après la tenue, le 30 décembre dernier, des scrutins présidentiel et législatifs. « Après plus de trois années de violences qui ont fait des milliers de victimes, ces élections présidentielle et législatives ont suscité un engouement populaire et constituent un tournant qui doit permettre à la Centrafrique de retrouver le chemin de la stabilité malgré la désorganisation et les quelques irrégularités constatées par nos observateurs sur le terrain », notent les organi-

sations. Pour ce faire, elles « exhortent tous les acteurs à faire preuve de responsabilité et de retenue pour garantir que

« le processus électoral à Bangui et dans le reste du pays, le scrutin s'est déroulé dans un climat apaisé malgré des problèmes logistiques et des dysfonctionnements dans l'ensemble des circonscriptions observées »

le processus électoral puisse arriver à son terme de façon apaisée et que des autorités représentatives soient élues ». D'après les résultats annoncés jeudi, 7 janvier 2016, par l'Autorité nationale des élections (ANE), Anicet Georges Dologuélé et Faustin Archange Touadéra, deux anciens premiers ministres, sont arrivés en tête du premier tour d'un

scrutin marqué par une forte participation des électeurs et une certaine désorganisation. Le premier avec 23,78% des suffrages et le second a récolté 19,42% des votes. Malgré cela, une vingtaine de candidats à réclamer, le 4 janvier dernier, l'arrêt du processus électoral en raison de présumées irrégularités. Pour les organisations de dé-

fense des droits de l'Homme basées en Centrafrique, « le processus électoral à Bangui et dans le reste du pays, le scrutin s'est déroulé dans un climat apaisé malgré des problèmes logistiques et des dysfonctionnements dans l'ensemble des circonscriptions observées ». Ces problèmes ayant limité le droit et la liberté

de nombreux électeurs, portent entre autres, sur le manque de maîtrise des règles et procédures des opérations électorales par certains agents électoraux, la délocalisation de certains bureaux de vote, le manque de matériel, notamment de bulletins de vote, l'ouverture tardive des bureaux de vote sur toute l'étendue du territoire nationale et l'absence de sensibilisation des électeurs non lettrés.

Le processus électoral entamé en décembre dernier par le double scrutin présidentiel et législatif permettra, à terme, à la Centrafrique de tourner la page d'une crise profonde, déclenchée par le coup d'état militaire de la coalition Séléka, menée par Michel Djotodia, le 24 mars 2013 et chassant du pouvoir François Bozizé, lui-même arrivé au pouvoir par un coup d'état en 2003. Au cours de l'été 2013, des groupes armés d'auto-défense pro-Bozizé, les anti-balaka, ont attaqué de plus en plus régulièrement les Séléka et les populations musulmanes auxquelles ils sont assimilés. Le 5 décembre de la même année, les anti-ba-

laka menaient une attaque surprise coordonnée sur Bangui à la veille du déploiement des forces françaises de l'opération Sangaris autorisée par la résolution 2127 du Conseil de sécurité des Nations unies pour venir en aide la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), une force africaine qui était dépassée par les affrontements intercommunautaires dans le pays.

Le 9 janvier 2014, sous la pression de la communauté internationale, Michel Djotodia quittait le pouvoir et les Séléka se retirèrent du sud et de l'ouest du pays pour se regrouper au nord et à l'est. Les milices anti-balaka profitaient de ce retrait pour attaquer systématiquement les populations essentiellement musulmanes, qu'elles accusent de complicité et de soutien envers les Séléka. En janvier 2014, Catherine Samba Panza a été élue à la tête d'un gouvernement de transition qui devra passer les rênes au candidat vainqueur du deuxième tour de l'élection présidentielle, qui se devrait de tenir le 31 janvier 2016.

Nestor N'Gampoula



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



BONNE ANNÉE 2016

A TOUS NOS
LECTEURS ET PARTENAIRES

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE



**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

LA DIRECTION COMMERCIALE

CENTRAFRIQUE

Le PAM fait le point sur le projet d'assistance aux personnes vulnérables

Le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) a déclaré, ce mardi 12 janvier, que la situation alimentaire en Centrafrique reste préoccupante. Il l'a dit lors d'une conférence de presse au cours de laquelle le bilan annuel des activités du PAM a été fait.

Guy Adoua, représentant pays du PAM a justifié l'option des coupons alimentaires par la volonté de sa structure de limiter l'alimentation des bénéficiaires. « Depuis mars, le PAM donne des coupons qui sont échangés contre les aliments. Nous ne voulons pas toujours donner les mêmes choses à la population, c'est pourquoi nous avons fait venir des coupons pour permettre à la population d'échanger avec la nourriture de son choix et d'aider aussi les commerçants dans la relance de l'économie locale », a expliqué Guy Adoua.

Il a plaidé pour les familles qui traversent une grave crise alimentaire. « Une attention particulière devrait être tournée vers les familles qui vivent dans l'insécurité alimentaire, pour que nos différentes interventions nous amènent à soulager les souffrances des ménages qui sont en insécurité alimentaire dans le pays », a-t-il

expliqué.

Le représentant de l'ambassadeur de France à cette conférence de presse, François Behue, conseiller de coopération et d'action culturelle a rappelé la détermination de la France à aider les personnes vulnérables. « Nous aidons le PAM afin qu'il puisse à son tour aider la population vulnérable. Mais à travers ce projet, nous voulons accompagner les autorités et la population à être autonomes. Ce projet va aussi s'étendre à l'intérieur du pays afin d'aider la population centrafricaine qui souffre », a-t-il précisé.

Une bénéficiaire qui a aussi pris part à cette rencontre avec la presse s'est réjouie de l'initiative du PAM et propose une autre piste pour plus de soulagement. « Nous savons tous que le PAM nous aide beaucoup mais nous voudrions qu'il nous donne des choses qui peuvent nous permettre d'exercer de petit métier pour nous permettre de reprendre notre ancienne vie », a souhaité Marthe Matélélo.

Le projet d'assistance aux personnes vulnérables à travers le programme de transfert monétaire avec l'appui de l'ambassade de France a commencé en mars 2015 à Yaloké et Bangui.

15% des voix disparues dans le décompte de l'ANE, selon L'AFDT

L'Alliance des forces démocratiques pour la transition (AFDT), a révélé que 228.512 voix ont disparu dans les résultats publiés par l'Autorité nationale des élections (ANE). Cette révélation a été faite mardi lors d'une conférence de presse tenue par les leaders de cette plate-forme politique.

Selon l'AFDT, les 228.512 voix ont disparu entre le 06 et le 07 janvier. « Le 06 janvier, l'Autorité nationale des élections avait annoncé 1.509.565 votants mais le 07 janvier, elle nous donne le nombre de suffrage qui est de 1.281.053. Il y a une chute brutale de 228.512 voix ce qui vaut 15% d'électeurs. Où sont passées ces 228.512 électeurs ? C'est la question que l'on est en droit de se poser aujourd'hui », a expliqué Me Nicolas Tiangaye.

Cette plate-forme politique a aussi remis en cause le taux de participation de l'Autorité nationale des élections. « Le taux de participation publié par l'ANE est de 79% le 07 janvier 2016. Ce taux est erroné. Au regard des données de l'ANE du 07 janvier, avec un total d'électeurs inscrits (1.954.433) et le nombre des votants (1.281.053), le taux de participation réel est de 65,546% au lieu de 79% », a mentionné l'AFDT dans un document remis aux journalistes.

Pour cette plate-forme politique, ces insuffisances consacrent non seulement les limites de l'ANE mais aussi remettent en cause la sincérité des élections. Face à cette situation, l'AFDT exige l'audit de la chaîne des collectes et des traitements des données électorales, le recomptage manuel des bulletins des candidats, la publication du dit décompte dans le strict respect des dispositions de l'article 124 alinéa 1 nouveau du code électoral.

Les leaders de l'AFDT appellent à l'indépendance de la Cour Constitutionnelle et à la neutralité de la communauté internationale. « L'AFDT demande à la Cour Constitutionnelle de Transition de statuer en toute indépendance, sans pression extérieure et d'assumer ses responsabilités devant le peuple centrafricain et devant l'histoire et à la communauté internationale d'être impartiale vis-à-vis de tous les candidats et d'éviter d'apporter sa caution à des manipulations électorales susceptibles de conduire à de nouvelles crises », précise le document de l'AFDT.

L'AFDT est une plate-forme politique composée de sept partis, que sont : MLPC, CRPS, RDC, ASD, MCP, MDES et UDECA.

Désiré Kolingba et Martin Ziguelé, candidats de cette plate-forme politique, respectivement 3^e et 4^e de la présidentielle selon les chiffres de l'ANE, ont saisi depuis lundi dernier par requête la Cour Constitutionnelle de Transition qui est chargée de proclamer les résultats définitifs des élections.

RJDH

750.000 personnes vulnérables appuyées par la FAO pour la relance agricole

Etienne Ngounio-Gabia, chargé de programme à la FAO, a fait le point sur l'appui que cette structure apporte pour relancer l'agriculture en Centrafrique. Ce dernier a confié au RJDH que 750.000 personnes ont reçu l'appui de la FAO pour relancer l'agriculture.

Selon Etienne Ngounio-Gabia, la FAO a mis à la disposition des groupements agropastoraux des outils agricoles. Il a indiqué que des campagnes de vaccination de petits et gros bétails ont été organisées.

Etienne Ngounio-Gabia a fait savoir que 128.000 ménages ont été assistés par la FAO. « En 2015, nous avons appuyé plus de 750.000 personnes en situation difficile en kits agricoles. Les bénéficiaires sont les déplacés internes, des veuves, des orphelins, qui se sont constitués en groupement », a-t-il précisé.

Le chargé de programme a noté que les bénéficiaires ont été aussi appuyés par des vivres pour leur permettre de cultiver normalement. « Les semences distribuées aux vulnérables ont été accompagnées des vivres partagés par le Programme alimentaire mondial (PAM) afin d'empêcher les bénéficiaires de consommer les graines destinées à la culture. À cela s'ajoutent les activités génératrices de revenu, pour une auto-prise en charge des

femmes », relève Etienne Ngounio-Gabia. Concernant les gros bétails et petits ruminants, le chargé de programme précise : « Nous avons vacciné environ 1.500.000 bovins et 600.000 petits ruminants avec l'appui de quelques ONG internationales en Centrafrique ».

Pour la FAO, toutes ces activités s'inscrivent dans le cadre du soutien aux personnes frappées par la crise militaro-politique dans les provinces.

« Des greniers, des maisons et des plantations ont été incendiés par des groupes armés. Des éleveurs n'ont pas eu l'occasion de traiter les bétails pendant cette période de crise, parce qu'ils ont fui les hostilités pour se réfugier dans la brousse et leurs animaux ont été volés. La FAO a l'obligation d'appuyer ces éleveurs et agriculteurs pour une relance agro-pastorale », a mentionné le chargé de programme.

L'agropastoral a été fortement touché par la crise militaro-politique que la RCA a connue, ces trois dernières années.

Les agents d'unités anti-drogue en formation sur la lutte contre les stupéfiants

35 agents de la cellule anti-drogue relevant de la police, de la gendarmerie et de la douane sont en formation depuis le 05 janvier dernier à l'hôtel Somba à Bangui. Cette formation organisée par la police de la Minusca, vise à outiller ces agents en matière de lutte contre la drogue.

Selon les initiateurs, la formation fait suite à un constat fait sur le terrain, constat qui atteste la consommation abusive des stupéfiants.

« La consommation de la drogue est un phénomène grandissant en Centrafrique et constitue un facteur déterminant de la violence et de conflit », a confié un des responsables de cette formation.

La géopolitique du trafic de drogue, les techniques de ciblage, l'éthique et la déontologie en matière de lutte contre la drogue, sont les thématiques qui seront abordées lors de cette formation.

Un policier, participant à cet atelier a confié au RJDH que cette formation va leur permettre de lutter contre le phénomène de la consommation abusive de la drogue et d'être au même niveau de lutte comme les autres pays. « A mi-chemin, je puis vous dire que cette formation est d'une grande utilité. Elle permet de nous mettre au même niveau d'information avec les autres pays. Elle va nous permettre non seulement de maîtriser les différentes techniques mais aussi d'avoir des informations pour faire face à ce fléau », a-t-il confié.

Cette formation axée sur la lutte contre les stupéfiants prendra fin le samedi 16 janvier 2016.

Interdite par la loi, la consommation de la drogue a toutefois pris de l'ampleur en Centrafrique et surtout à Bangui pendant cette crise.

Réseau des journalistes pour les droits de l'Homme en RCA

CROISSANCE

Le Plan de crise de la RDC en cas de débâcle financière chinoise

Des analystes internationaux n'excluent plus une nouvelle crise financière comparable à celle qui a secoué l'économie mondiale en 2008 entraînant la suppression des milliers et des milliers d'emplois dans les mines en RDC. Selon Bloomberg, il y a eu plus de 600 000 postes supprimés à travers le monde dans le secteur bancaire depuis 2008. Si les conditions sont réunies pour une nouvelle tragédie, il n'est pas sûr que la RDC subisse cette fois de graves dommages au regard du processus de diversification économique en cours depuis plus d'une année. Pour la Banque centrale du Congo (BCC), il faut dès à présent stimuler le secteur tertiaire qui occupe désormais la première position dans la contribution au PIB du pays.

La crise financière de 2008 qui s'est muée par la suite en crise économique a frappé durement les économies dépendant essentiellement de l'exportation des matières premières en raison de la baisse des cours mondiaux. Pour la RDC, la facture a été bien salée avec la suppression des milliers et des milliers d'emplois dans le secteur minier. En effet, le taux de croissance en hausse depuis 2002, fruit des réformes passées, a baissé pour

se situer à son niveau le plus bas en 2009, à peine 2,9% contre 6,2% en 2008. Comme l'a expliqué le gouvernement, il y a eu des efforts de coordination des politiques macroéconomiques pour amortir rapidement l'effet négatif du choc et faire baisser progressivement le taux d'inflation de plus de 50% en 2009 à 10% en 2010. Le taux d'investissement moyen situé avant le choc (2004 à 2008) à 14% a pris de l'envergure entre 2010 et 2014 pour se situer à près de 20%. Depuis, l'on a observé une nette amélioration des fondamentaux de l'économie et une reprise de la croissance.

La nouvelle crise financière en vue vient éveiller une crainte bien légitime. L'économie congolaise résistera-t-elle à une nouvelle crise venant cette fois d'un partenaire de taille : la Chine ? (Ndlr : la première crise était provoquée par les subprimes américains. La crise a été minimisée en raison de la faible interconnexion entre les banques américaines et congolaises mais elle s'est muée en crise économique avec la baisse de la demande internationale en matières premières). Réagissant sur cette question, la BCC a fait une mise



Un site minier de la société Mining Company

au point. Selon elle, l'économie congolaise a bien changé depuis 2008. « La RDC ne dépend plus de l'exportation des produits de base. L'économie congolaise s'est transformée depuis plus d'une année, voire deux ans. La contribution du secteur minier aux finances publiques n'atteint pas 16%, peut-être 15%. Pour le secteur pétrolier, sa contribution ne dépasse pas 4%. Ensemble, les secteurs extractifs ne contribuent pas

au-delà de 18% aux finances publiques ».

Le ralentissement de l'économie mondiale a eu pour effet de ne pas permettre à la RDC d'atteindre ses objectifs en matière de mobilisation des recettes fiscales, particulièrement dans le secteur minier. Sur ce point, des voix s'élèvent parmi les experts pour demander l'accélération du processus de révision du cadre juridique pour améliorer la collecte des

recettes minières. Mais le grand défi est d'arriver aujourd'hui à réduire la dépendance de l'économie congolaise au secteur extractif. Et c'est possible aujourd'hui plus qu'hier. En effet, la contribution du secteur primaire (agriculture, secteur forestier...) est de loin inférieure au secteur tertiaire qui devient très dynamique à travers le commerce, le transport et les télécommunications.

Laurent Essolomwa

CÉNI

Le calendrier électoral réaménagé ira au-delà du délai constitutionnel

La Centrale électorale invite toutes les parties prenantes au processus électoral à trouver un consensus sur le nouveau chronogramme qu'elle s'appête à publier.

En attendant que les acteurs politiques et de la société civile se mettent autour d'une table pour tenter de débloquent, par la voie du dialogue, le processus électoral actuel empêtré plus que jamais dans une impasse totale, la Céci en profite pour peaufiner son calendrier électoral réaménagé. Un calendrier qui ne peut que recueillir l'assentiment de toutes les parties prenantes pour espérer être d'application. D'où la nécessité, comme ne cesse de le répéter le président de la Céci, de forger un consensus autour de ce chronogramme dans le cadre du dialogue tant attendu de sorte à dégager un entendement commun par rapport à la poursuite du processus électoral.

Il s'avère que ce dialogue politique inclusif se fait attendre et le fossé ne fait que se creuser entre les pro et les anti dialogue qui, au fil de temps, ont radicalisé leurs positions respectives. Face à l'impasse et pour aller vite, la Céci se trouve dans l'obligation de trouver une ligne médiane en élaborant

un chronogramme qui tienne compte des contraintes matérielles auxquelles elle est confrontée actuellement. Bref, il s'agit pour elle, de confectionner un calendrier électoral réaménagé réaliste prenant en compte les difficultés d'ordre technique d'organiser les élections dans les délais constitutionnels. A en croire le président de l'institution électorale, Corneille Nangaa, son institution s'appête à oublier ce nouveau chronogramme électoral qu'elle pourra ensuite présenter à ses partenaires au processus électoral en attendant le consensus politique qui découlera du dialogue politique. Le moins qu'on puisse dire, et cela est presque un acquis, est que ce calendrier électoral réaménagé ira au-delà du délai constitutionnel. En effet, eu égard aux moyens matériels et financiers qui continuent à faire défaut et, surtout, au temps relativement court qui reste pour organiser les onze scrutins attendus, les législatives et la présidentielle inclus, la logique veut que ce calendrier dépasse les bornes constitutionnelles. Il va sans dire qu'il ira donc à l'encontre de la Constitution qui exige que le corps électoral soit convoqué quatre-vingt dix jours avant la fin de la mandature en cours.

Alain Diasso

ENJEUX DE L'HEURE

L'idée d'une transition politique refait surface

La Nouvelle classe politique/opposition nationaliste propose une transition qui serait dirigée par l'opposition.

On en parle de plus en plus dans les cercles politiques. L'idée de négocier une transition politique est brandie dans certains milieux intéressés comme la solution suprême susceptible de résoudre l'équation électorale en RDC. Autant prendre le temps qu'il faut pour organiser des vraies élections, même si cela peut prendre deux à trois ans, plutôt que d'y aller dans la précipitation avec le risque de faire le lit des contestations éventuelles, entend-on dire. Un leader de l'opposition en la personne de Stève Mbikayi ne va pas par le dos de la cuillère et propose une transition politique qui serait dirigée par l'opposition. Cet acteur politique ne fait que dire tout haut ce que d'aucuns dans sa famille politique et dans la majorité disent tout bas.

Il prend à son compte le schéma proposé en août 2015 par le député national élu Ne Mwanda Nsemi. Celui-ci avait, en effet, préconisé une transition de trois ans pour mieux préparer l'organisation des élections crédibles en RDC. Pour toute argumentation, il avait évoqué le recensement de la population qui n'a jamais été réalisé alors qu'il s'agit là d'un préalable majeur à la tenue des élections crédibles. Cette proposition avait soulevé un tollé dans la classe politique surtout dans l'opposition où l'on a estimé qu'il

faisait le jeu du pouvoir.

Aujourd'hui, l'idée refait surface et de plus en plus des personnalités s'arment de courage pour l'évoquer en brandissant comme argumentaire la difficulté d'organiser les scrutins législatif et présidentiel dans les délais. Dans la foulée du conclave de son parti politique tenu du 7 au 9 janvier à Kinshasa, Stève Mbikayi a, sans ambages, évoqué l'idée d'une transition sans en fixer le délai. Cette proposition résulte d'une réflexion profonde sur la nature du contour juridique à donner à la transition sans énerver la Constitution face à l'impossibilité d'organiser les élections dans le délai. Stève Mbikayi autant que ses pairs de la Nouvelle classe politique restent convaincus que seule la transition politique va « aider la nation à ne pas aller vers des casses mais à trouver des solutions consensuelles pour sauver la République ».

Il pense que c'est l'unique voie qui permettrait au pays de conjurer le démon de la division et de l'affrontement au regard de la tension politique de l'heure annonciatrice des grands bouleversements. Cependant, une bonne frange de l'opposition continue de rejeter en bloc le dialogue, et par voie de conséquence, la transition qui en résulterait au motif qu'il s'agit là d'une manière subtile de contourner le verrou constitutionnel relatif au mandat présidentiel de Joseph Kabila censé arriver à terme cette année 2016.

A.D.

HABITAT

Une loi pour réguler les rapports entre bailleurs et locataires

L'innovation de ce texte promulgué fin décembre réside dans le régime des sanctions pénales et civiles qu'il impose.

La RDC possède une nouvelle loi relative aux baux à loyer non professionnels ou simplement la loi sur le contrat de bail, qui régit désormais les rapports entre le bailleur et le locataire et qui ne s'applique qu'aux baux résidentiel et socioculturel. Selon ce texte voté au Parlement congolais et promulgué le 31 décembre 2015 par le président de la République, Joseph Kabila, un bailleur qui perçoit une garantie locative de plus de trois mois pour le bail résidentiel encourt une peine d'un à trois mois de prison.

Cette loi oblige également les deux parties de présenter, dans les trente jours de la conclusion du contrat de bail, en trois exemplaires, ce contrat pour enregistrement au service de l'État compétent, sous peine, dans le cas de manque d'enregistrement du contrat dans le délai prévu, du paiement, outre le frais d'enregistrement, d'une pénalité équivalant à un mois de loyer, à raison de la moitié par chaque partie.

La prison et une amende pour



Un immeuble en construction à Kinshasa / Photo Adiac

tout fautif

Selon la nouvelle loi, qui interdit au bailleur d'exiger le paiement anticipatif du loyer, tout bailleur qui perçoit une garantie locative supérieure à trois mois pour le bail résidentiel, encourt une peine d'un à trois mois de

servitude pénale principale et d'une amende de trois mois de loyer. Cependant, le bailleur qui ne respecte pas le délai de préavis tel que fixé est puni d'un à trois mois de servitude pénale principale et d'une amende de trois mois de loyer.

Selon les dispositions de cette nouvelle loi, des contrats antérieurs à la date de son entrée en vigueur restent valides. Mais il est laissé aux parties auxdits contrats un délai de six mois pour les rendre conformes aux nouvelles orientations.

Un modèle de contrat type à Kinshasa

Il est rappelé que la ville-province de Kinshasa avait lancé, en 2013, un nouveau modèle de contrat de bail officiel. L'autorité urbaine avait laissé à l'époque six mois aux propriétaires d'immeubles à louer pour se procurer ce nouveau modèle de contrat de bail.

Ce modèle de contrat devrait jouer, avait expliqué en son temps le vice-gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Clément Bafiba, qui avait lancé ce document, un rôle à la fois social, juridique, fiscal et statistique. Tout en assurant la cohésion entre les bailleurs et les locataires, avait-il expliqué, ce document devrait consolider les avantages et les acquis des uns et des autres et, surtout, recadrer et assurer la traçabilité de l'impôt sur le revenu locatif.

La ministre provinciale de l'Habitat, Nephtalie Idia, avait, elle également, saisi cette occasion pour rappeler que le prix du loyer notamment ne pouvait être modifié qu'en cas de plus value ou de moins value du bien loué ou encore en cas de fluctuation de la monnaie.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE EBOLA

Une formation internationale sur la gestion de la maladie se tient à Kinshasa

Les délégués de 8 pays africains à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Mauritanie, la Guinée Conakry, le Mali, le Niger, le Togo et la Côte d'Ivoire renforcent leurs capacités dans la gestion de l'épidémie de la maladie à virus Ebola.

Appuyée par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), cette formation internationale ouverte à Kinshasa par le secrétaire général à la santé, le Dr Marcel Mukengeshay Kupa se clôturera le 19 janvier prochain. Les objectifs de cette formation visent à partager l'expérience de la RDC dans la lutte contre la maladie à virus Ebola ; former un pool de formateurs nationaux sur cette lutte, ces formateurs nationaux seront capables par la suite de mettre en place une équipe multidisciplinaire pouvant faire face à toute éventualité en insistant sur l'organisation et le fonctionnement des centres de traitement et de transit ; la prévention et le contrôle des infections dans les structures de soins en mettant un accent particulier sur le triage des cas de l'hygiène des mains ; la surveillance épidémiologique de la maladie à virus Ebola en vue de mettre en place un mécanisme efficace de surveillance aux niveaux des points d'entrée, des

hôpitaux et centres de santé et enfin organiser une mise en situation de la gestion de l'épidémie de la maladie à virus Ebola. Pour le Dr. Marcel Mukengeshay, l'organisation de cette formation internationale « est une concrétisation de la détermination de l'Afrique tout entière à œuvrer inlassablement pour la protection des populations et la prévention de la maladie à virus Ebola ».

Il a également rappelé que par devoir de solidarité africaine, des cadres et experts congolais se sont portés volontaires pour rejoindre d'autres experts de par le monde en vue d'apporter leur contribution aux pays en épidémie pour combattre cette maladie qui a fait des milliers de victimes en Afrique de l'ouest.

« C'est dans cette optique qu'engagée à aider les autres pays à développer le même savoir et le même savoir-faire pour être à mesure de contrôler rapidement et efficacement toute épidémie de la maladie à virus Ebola, la RDC accueille aujourd'hui 8 pays africains », fait-il savoir.

Peu avant l'ouverture de cette formation, l'ambassadeur du Japon Shigeru Ushio a salué les efforts déployés par la RDC dans la lutte contre l'épidémie Ebola.



Une équipe sanitaire en formation sur Ebola à Kinshasa

Face à la propagation de cette maladie, le Japon, déclare Shigeru Ushio a apporté son appui dans divers domaines en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest. C'est à ce titre que le gouvernement japonais et la JICA ont fourni des kits d'examen, des vêtements de protection adaptés, des ambulances et autres équipements médicaux. Ce pays a également apporté une contribution financière de 184 millions

de dollars pour soutenir la lutte contre cette maladie.

De son côté, le représentant résident de la JICA en RDC, Aoki Toshimichi, a fait savoir que la JICA n'hésite pas apporter son appui dans la lutte contre Ebola. La JICA a organisé la formation des formateurs des équipes de la Côte d'Ivoire au mois de mars 2015 et du Sénégal au mois d'août 2015, avec la facilitation des experts de la RDC. Suite au

succès obtenu, une équipe sénégalaise a séjourné à Kinshasa au mois d'août 2015 pour participer à une formation multidisciplinaire dans le cadre de la gestion de la MVE. Quant au coordonnateur de la formation continue, le Dr. Benoit Kebela, il a rappelé les différentes péripéties de la flambée épidémique de la maladie à virus Ebola et les actions menées par la RDC pour lutter contre ce fléau.

Aline Nzuzi

CHAN 2016

Les Léopards battent Dauphin Noir en match de préparation à Gisenyi

Défaits en amical par les Rwandais, les Léopards locaux de la RDC ont battu mardi dans la matinée à Gisenyi la formation de Dauphin Noir de Goma. La RDC arrive progressivement à la fin de sa préparation avant son entrée en lice au quatrième Championnat d'Afrique des nations (Chan) le 17 janvier 2016 contre l'Éthiopie.

Après leur défaite de zéro but à un le 10 janvier face aux Amavubi du Rwanda, les Léopards locaux de la RDC continuent leur préparation à Gisenyi au Rwanda avant leur participation à la quatrième édition du Chan. Ainsi, le 12 janvier en matinée dans la ville frontalière rwandaise, les joueurs de Florent Ibenge ont battu en match de préparation la formation de Dauphin Noir de Goma (Nord-Kivu) par trois buts à un. Le défenseur M'Fuki Kiala (FC MK) a ouvert la marque pour les Léopards à la 23e minute, imité à la 47e minute par le milieu offensif Ricky Tulengi (Daring Club Motema Pembe). César Manzoki a réduit l'écart à la 49e minute pour Dauphin Noir. Mais les Léopards ont parachevé leur victoire avec le troisième but à la 66e minute par le biais de l'attaquant Zacharie Mombo Lusala (FC MK). Visiblement, l'équipe a subi des changements par rapport au



Les Léopards à Gisenyi

onze de départ du match du dimanche contre le Rwanda. La délégation de la RDC, apprend-on, lève son camp de Gisenyi pour Butare le 14 janvier, en passant par Kigali. C'est à Butare qu'est basé le groupe B composée, outre de la RDC, de l'Angola, du Cameroun et de l'Éthiopie. Notons que les Léopards locaux jouent leur premier match du quatrième Chan, le 17 janvier au stade Huye de Butare, contre les Walyas d'Éthiopie. Et

le 21 janvier sur la même air de jeu du stade Huye, la RDC sera aux prises avec l'Angola, avant son dernier match de poule le 25 janvier contre le Cameroun. On rappelle que les vingt-trois Léopards retenus par Florent Ibenge et l'ensemble de son staff technique pour la campagne du Chan 2016 sont les gardiens de but Matampi Vumi Ley (DCMP), Landu Makiese (V.Club) et Héritier Nke Bompili (FC Renaissance du Congo); les défenseurs

Junior Baumeto Moke (Saint-Eloi Lupopo), Yannick Bangala Litombo (DCMP), Padou Bompunga Botuli (V.Club), Joël Kimwaki Mpela (Mazembe), Frank M'Fuki Kilala (FC MK), Joyce Lomanisa Mutambala (V.Club) et Christian Ngimbi Mampangu (FC Renaissance du Congo). Les milieux de terrain présents sur la liste des joueurs sont Merveille Bope Bokadi (Mazembe), Doxa Gikanji (DCMP), Nelson Munganga Omba (V.Club), Mika Michée

(Don Bosco), Christian Emmanuel Ngudikama (V.Club), Guy Lusadis Basisila (V.Club), Ricky Tulengi Sindani (DCMP). Enfin, les attaquants convoqués sont Héritier Luvumbu Nzinga (V.Club), Cédric Ngulubi Kilua (Shark XI FC), Jonathan Bolingi Mpangi (Mazembe), Jean-Marc Mundele Makusu (V.Club), Zacharie Mombo Lusala (FC MK) et Meschack Elia (Don Bosco).

Martin Engimo

FOOT-LES RD-CONGOLAIS DE L'EUROPE

Bakambu déjà huit buts en Liga, Mbokani convaincant à Norwich

Avec déjà huit buts en Liga espagnole, Cédric Bakambu a grandement fait son trou à Villareal, arrivé cet été de Bursasport en Turquie. Son compatriote, Dieumerci Mbokani, certes pas encore titulaire en part entière à Norwich City, trouve cependant le moyen de gagner la confiance du coach Axel Neil du club anglais, qui revient dans l'élite du football outre-manche.

Tout semble marcher comme sur des roulettes pour Cédric Bakambu arrivé l'été passé à Villareal après un passage à Bursaspor. L'ancien attaquant de Sochaux en France a offert,

le 10 janvier, les trois points de la victoire à son club lors de la 19e journée de la Liga espagnole (2-0) face à Gijon. Il a signé le double, faisant preuve d'une efficacité exceptionnelle devant le but, d'abord à la 26e minute concluant un travail de facture de Soldado et ensuite à la 51e minute sur un magnifique enchaînement de dribble et de frappe enroulée du pied droit, hors de portée du gardien de but de Gijon. Il marquait ainsi ses septième et huitième buts de la saison. Et Villareal est actuellement quatrième à trois longueurs seulement du leader, le FC Barcelone.



Bakambu

De son côté, l'attaquant congolais Dieumerci Mbokani pourrait finalement jusqu'à la saison avec Norwich City, club qu'il a rejoint en prêt au mercato d'été, en provenance de Dynamo Kiev en Ukraine. En effet, des rumeurs persistantes ont fait état, il y a quelques jours, de la non-prolongation de son prêt en été. Mais le joueur a répondu sur le terrain, lui qui n'a visiblement pas un statut de titulaire. Le

28 décembre 2015 lors du boxing day, il a inscrit son troisième but en championnat en cinq titularisations depuis son arrivée en Premier League anglaise. Il a offert la victoire à Norwich City face à Aston Villa, en marquant le deuxième de son club sur un assist de Wesley Hoolahan. À la veille du match remporté face à Southampton (0-1) le 2 janvier, l'entraîneur Neil de Norwich City a encensé le Congolais surnommé « Big Dave » en ces termes : « Il est un grand garçon, un monstre. Il a la force et la puissance et il nous

donne une autre dimension. Il fait de nous une équipe plus dangereuse. Il nous aide sur les coups de pied arrêtés, il est un homme-clé et il nous donne une grande présence physique. Quand les ballons vont jusqu'à lui, il gagne ses duels aériens et c'est un poids pour les défenseurs. Il est vraiment bon dans les airs et je suis très satisfait de ses performances jusqu'à présent. S'il continue à être performant comme ça, il pourra être un facteur important pour le reste de la saison ».

M.E.



Mbokani

MARIAM KABA

Lumumba fait partie de notre patrimoine

Premier rôle féminin dans le film Lumumba du réalisateur Raoul Peck, Mariam Kaba est une comédienne hors paire du cinéma africain. Arrivée à Brazzaville à la faveur de la troisième édition du festival Tazama, elle a livré à notre rédaction les contours de son rôle dans ce film historique.

LDB : Comment êtes-vous arrivée dans ce film ?

MK : je vis à Paris et Raoul Peck le réalisateur s'est adressé à mon agent. Nous étions nombreuses à faire le casting pendant plusieurs jours et pour finir Raoul m'a choisi. Il n'avait pas tort. Je pense (rires)

L.D.B : On vous voit très impliquée dans le rôle. En amont vous vous êtes imprégné de l'histoire de Lumumba ?

M.K : Absolument. Je suis originaire de la Guinée Conakry et là-bas on avait pleins d'endroits qui portaient le nom de Patrice Lumumba. Et lorsque j'ai appris que le film portait sur lui cela m'a davantage intéressé et je me suis battue pour un rôle. Lumumba fait partie de notre patrimoine. Surtout lorsqu'on voit l'histoire africaine avec tout ce qui se passe on se demande si nous ne sommes toujours pas en 1961 malheureusement.

L.D.B : Avant d'interpréter ce rôle, aviez-vous rencontré des



Mariam kaba

membres de la famille Lumumba ?

MK : je connaissais son fils Roland Lumumba, mais après nous avons coupé le contact et il ne savait pas que j'étais devenue comédienne et que je devais jouer un tel rôle. Je n'ai pas voulu rencontrer madame Lumumba avant d'interpréter ce rôle parce que c'est délicat, vu que 95% du film est vrai mais c'est une fiction en même temps. Je devais donc fabriquer le per-

sonnage et j'aurais voulu rencontrer cette femme après le tournage mais malheureusement je n'ai

pas eu cette chance.

L.D.B : Comment s'est passé le tournage ?

M.K : Nous n'avons pas pu tourner en RDC mais plutôt au Zimbabwe et au Mozambique. Je suis restée trois mois sur place à Harare parce que j'avais mon fils qui avait à peine six mois, les autres faisaient des navettes. Ce n'était pas facile, il fallait beaucoup de préparations et donner un peu de soi. Avant cela, j'ai joué le premier rôle dans

le ballon d'or de Cheik Doukouré, blanc d'ébène sur la deuxième guerre mondiale vécue coté

Afrique, et puis des films comme fatou la Malienne. En ce moment je suis en tournage.

LDB : Comment êtes-vous arrivée au cinéma.

MK : lorsque j'ai fini mon baccalauréat, je suis allée m'inscrire dans une école d'attaché de presse à Paris où je ne suis restée que pendant six mois. Et lorsque mon père m'envoyait de l'argent pour payer mon école, je payais mes cours

d'art dramatique. À cette période, mon père était ambassadeur de la Guinée Conakry dans le Maghreb et avait découvert ma photo dans un journal. Ce dernier m'a demandé réellement ce que je faisais et je lu ai dit la vérité et il m'avait demandé de retourner à l'école. Malgré cela, j'ai fait un deal avec le directeur qui m'a laissée terminer mes deux années.

L.D.B : que pensez-vous du cinéma africain ? Et avez-vous des projets sur le continent ?

M.K : Le cinéma en lui-même n'est pas facile et particulièrement le cinéma africain faute de moyens. Cet art est financé quasiment par des aides provenant de l'Europe. C'est le gros problème. Si nos dirigeants peuvent comprendre qu'à travers ce secteur, on peut faire connaître son pays, ce serait bien car c'est une grande porte de sortie.

En ce moment je tourne à Paris avec Lucien Jean Baptiste une comédie. Je viens de finir d'écrire une série de quinze épisodes avec Cheik Doukouré que nous avons envie de tourner dans toute l'Afrique.

Hermione Désirée Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 13^e journée, 2^e division du championnat des réserves

Offrande Zanzala ouvre le score pour Derby County, vainqueur des U21 de Stoke City (3-1). Son 5^e but de la saison en championnat (et un but en Coupe). Le club du natif de Brazzaville est premier au classement, devant les U21 d'Arsenal. Israël, 18^e journée, 1^{re} division Mavis Tchibota était titulaire lors de la victoire de Kfar Saba sur le Beitar Jérusalem (1-0). Avec ce succès, le premier en 7 matches, Kfar Saba est 12 avec 29 points.

Italie, 17^e journée, 3^e division groupe C

Ravy Tsouka Dozi était titulaire lors du match nul concédé par Paganese face au leader, Caserte (2-2). Avec ce résultat, Paganese est 13^e avec 1 point d'avance sur Melfi, premier relégable.

Portugal, 16^e journée, 3^e division groupe E

Trésor Mano et Juslain Babélé étaient titulaires lors de la victoire de Tourizense sur Nogueirense (2-0). Avec ce succès sur le 3^e, Tourizense creuse l'écart sur le dernier, Sabugal.

Ligue 1, 20^e journée

Encore un match difficile pour Reims et Prince Oniangué, défaits à domicile par Toulouse (1-3), un

concurrent direct dans la course au maintien. Associé à Kankava à la récupération, le capitaine des Diables rouges a touché 45 ballons (14 gagnés et 10 perdus), 2 fautes commises et 1 subie. Suite à une mauvaise passe du Géorgien Kankava, il perd son duel face à Pesic, passeur décisif sur le 3^e but (90^e). Sans Arnold Bouka Moutou et Fodé Doré, convalescents, Angers bat Caen 2-0. Entré à la 70^e minute, alors que Nantes était tenu en échec par Saint-Etienne, Jules Iloki a délivré une passe décisive pour Sigthorsson : sur une intervention ratée de Pogba, Iloki hérite du ballon et, en une touche de balle, le remet dans la course de l'Islandais.

Christopher Maboulou n'était pas retenu dans le groupe de Bastia, défait à Paris (0-2).

Yhoan Andzouana, buteur avec la réserve, n'était pas dans le groupe de l'AS Monaco, qui arrache le nul face au Gazelec (2-2). Le promu ajaccien menait 2-0 après une demi-heure de jeu.

Au classement, le SCO d'Angers fait une super opération en doublant Caen et en reprenant la seconde place du championnat, à 20 points du PSG. Monaco suit le SCO d'un point (33 contre 34). Avec son succès du week-end, Nantes remonte à la 10^e place avec 27 points. Avec 22 et 21 points, Bastia et Reims sont englués aux 16^e et 17^e places.

Camille Delourme